

LOUIS MÜHLEMANN

**Les pavillons
des nations maritimes
au XVII^e siècle
d'après le manuscrit
de J. Moutton**

Dans la Bibliothèque Raoul et Jean Brunon à Salon-de-Provence est conservé un précieux manuscrit intitulé Les pavillons et les étendards des mers suivant la diversité (sic) des nations.

La première partie de l'ouvrage, consacrée aux pavillons, montre sur 48 feuillets (dont quelques-uns ont été utilisés au verso pour continuer le texte) 92 pavillons, 6 flammes et 2 armoiries finement dessinés et coloriés à l'aquarelle, le tout accompagné de légendes et d'un texte explicatif. La seconde partie concerne la navigation dans la Méditerranée et donne une nomenclature et une description des ports et des îles de cette mer ainsi que des plans et une rose des vents. Au début de cette partie on trouve encore 8 pavillons de galères d'États méditerranéens.

Après la table des matières et le titre sont représentées des armoiries "de gueules à l'arbre arraché d'or, au chef d'azur chargé d'un dauphin d'argent, l'écu timbré d'un casque à grille aux lambrequins de gueules, d'or et d'azur". Ce sont les armes du sieur Bosquet, auquel le livre est dédié. En regard, en effet, une dédicace commence par ces mots : "Monsieur Charles Bosquet, Conseiller du Roy, Controlleur de la Marine au port de Toulon". Suivent des phrases de politesse et la signature "J. Moutton".

Dans son "Avertissement", succédant à la dédicace, l'auteur écrit entre autres : "Je m'assure qu'il y aura peu de personnes qui fassent une sérieuse profession de la marine, qui ne se plaignent que ce que mon livre est unique et qui ne souhaitent de le mettre entre les mains d'un graveur pour le voir multiplier".

Nos recherches entreprises aux Archives du Port de Toulon n'ont abouti qu'en partie à des résultats intéressants, car la correspondance jusqu'à 1720 a disparu et la comptabilité du port ne débute qu'en 1768. Toutefois quelques éléments d'information

ont pu être trouvés au sujet du conseiller Charles Bosquet dans les enregistrements des commissions, brevets et ordres du roi. Bosquet, qui était en 1670 commis d'un contrôleur général nommé Jean Léger, devint lui-même contrôleur général vers la fin de la même année. Sa trace se perd au début de 1677, car les enregistrements postérieurs au 11 février 1677 ne mentionnent plus le nom du fonctionnaire y ayant procédé.

Par contre, il a été impossible jusqu'à ce jour de trouver trace, dans les archives de la marine, de J. Moutton, l'auteur du manuscrit. Peut-être était-il un commis, donc un fonctionnaire ayant exercé auprès du contrôleur général Bosquet les mêmes fonctions que ce dernier avait remplies autrefois auprès de Léger, son prédécesseur, avant de devenir lui-même contrôleur.

Le fait que le manuscrit est dédié à Bosquet nous prouve que la dédicace n'a pas pu être écrite avant la fin de l'année 1670. En outre, comme Moutton s'exprime en termes élogieux sur la manière dont Bosquet s'est acquitté de ses devoirs depuis son établissement dans l'emploi de contrôleur, on peut en conclure que la dédicace a été rédigée quelque temps après l'entrée en fonctions du dédicataire.

Par ailleurs, l'année 1670 se trouve dans une remarque inscrite au verso du feuillet 13 et concernant le "jack" royal anglais : "En l'année 1670 le général a bien porté le pavillon royal au grand mâât dans la mer Méditerranée..." (c'est la seule date mentionnée dans le manuscrit).

Notons en outre le pavillon de la Compagnie Française des Indes Orientales, fondée en 1664 (le manuscrit ne peut donc pas avoir été commencé avant cette date) et celui de Pologne aux armes des Vasa qui régnèrent sur ce pays jusqu'en 1668.

Quelques pavillons, parmi ceux qui comportent des armoiries, ne devaient plus, en principe, être encore en usage à l'époque où le manuscrit Moutton a été exécuté. Le fait qu'ils y figurent malgré cela ne saurait nous étonner. Nous savons par de nombreux exemples que certains auteurs, ayant un penchant pour la commodité et peu d'initiative, avaient recours à des documents anciens et, souvent aussi, copiaient mutuellement leurs fautes. De plus, ceux qui dessinaient souvent les pavillons d'après nature, c'est-à-dire flottant aux mâts des navires dans les ports, ne parvenaient pas toujours à distinguer tous les détails, surtout dans les armoiries plus ou moins compliquées peintes sur les pavillons. Ils devaient donc compléter ces dernières d'après des armoriaux ou autre documents se trouvant à leur disposition, s'exposant ainsi au risque de reproduire des emblèmes caducs. Nous en avons deux exemples dans notre manuscrit : les armes du Danemark (Fig. XV/6 et No 20 de la description; dans ce cas il est permis de supposer que l'auteur n'avait jamais eu ce pavillon sous les yeux) et celles de l'Empire (Fig. XV/7 et No 24 de la description), sans oublier plusieurs fautes dans d'autres armoiries (Espagne, Suède).

Les différents filigranes révélés par l'examen du papier utilisé par l'auteur confirment l'époque admise. Il s'agit d'ailleurs de papiers de provenance française. Parmi les cinq filigranes, trois concordent avec ceux du Ms 1669/70, manuscrit conservé aux Pays-Bas. Cette remarque nous amène à un point important de nos investigations, à savoir la comparaison qu'il importe de faire entre le Ms Moutton et les deux seuls autres manuscrits de la même époque connus jusqu'à présent :

1. Un manuscrit intitulé Bandiere usate in mare da diverse Nazioni sopra i legni da guerra e mercantili et contenant 78 pavillons assez grossièrement dessinés et coloriés. Les légendes sont en italien. (L'examen du filigrane a d'ailleurs révélé également une provenance italienne.) Ce manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'Académie Navale des États-Unis (United States Naval Academy) à Annapolis (Maryland). Il est connu sous le nom de Sketchbook.

2. Un manuscrit conservé aux Pays-Bas et appartenant à la "Stichting voor Banistiek en Heraldiek", Muiderberg. Il montre 107 pavillons soigneusement dessinés et coloriés (dont l'un au revers différent de l'avant) et quelques autres qui n'ont été qu'esquissés. A quelques exceptions près (notes au crayon), il n'y a aucune légende. Ce manuscrit a été publié en fac-similé à Amsterdam en 1966, et commenté par Klaes Sierksma, sous le titre Flags of the World 1669-1670. (Nous désignons ce manuscrit dans notre étude par l'abréviation Ms 1669/70).

Nombreux sont les pavillons identiques dans les trois manuscrits (le style des dessins et l'interprétation de certains détails mis à part). Même quelques erreurs ont été copiées (croix rouge du jack anglais qui n'atteint pas les bords du pavillon, champ de couleur blanche de l'écu de Majorque et Minorque) ainsi que quelques pavillons bizarres sujets à caution (pavillon au "calice" attribué à "Danzic" par Moutton et l'auteur du Sketchbook). Il est intéressant de constater que certains pavillons ne se trouvent que dans ces trois manuscrits et ne sont confirmés par aucune autre source. On y relèvera en outre le nombre considérable de pavillons néerlandais.

Par contre quelques pavillons figurent dans le Ms Moutton et dans le Sketchbook, mais on ne les trouve point dans le Ms 1669/70 (Hollande, Haarlem, Medemblik, Leyde, le pavillon rouge au lion jaune des États généraux des Provinces-Unies), ou ils y sont représentés sous une forme différente (pavillon royal de Suède aux armoiries sur fond entièrement blanc dans le Ms Moutton et le Sketchbook, superposées au pavillon de guerre bleu à croix jaune dans le Ms 1669/70), ou avec d'autres couleurs (pavillon royal de Danemark au fond blanc dans le Ms Moutton - sous réserve de la description mentionnant un pavillon rouge... -, blanc dans le Sketchbook, rouge dans le Ms 1669/70).

Par le style des dessins et le caractère soigné de leur exécution, le Ms Moutton se rapproche du Ms 1669/70. Il suffit de relever le dessin analogue des mâts du premier et d'une partie de ceux du second. Un certain nombre de pavillons se trouvent seulement dans ces deux manuscrits, mais ils manquent au Sketchbook ou y sont représentés sous une autre forme (écu portugais avec croix d'Aviz dans le Ms Moutton et le Ms 1669/70, sans cette croix dans le Sketchbook) ou avec d'autres couleurs (pavillon vénitien montrant l'écu aux armes de la sérénissime République sur fond rouge dans les deux premiers manuscrits, blanc dans le troisième).

Enfin, plusieurs pavillons représentés dans le Ms 1669/70 n'apparaissent ni dans le Ms Moutton ni dans le Sketchbook, ou seulement dans l'un d'eux.

Il est bien difficile d'émettre une opinion sur l'ordre chronologique dans lequel les trois manuscrits en question ont été exécutés. Il est possible que le Ms 1669/70, qui ne comporte que des

dessins sans texte ni légendes (peut-être l'auteur les avait-il préparés séparément en prévision d'une future édition de l'ouvrage complet), ait servi de modèle aux auteurs des deux autres manuscrits. Certains pavillons plus ou moins fantaisistes ou rarement utilisés qui figuraient dans le Ms 1669/70 auraient été éliminés par Moutton et l'auteur du Sketchbook, alors qu'ils auraient ajouté d'autres pavillons dont on constate l'absence dans le Ms 1669/70. L'hypothèse de l'"album modèle" de source hollandaise nous semble confirmée par le nombre considérable de pavillons de villes (et même de petites localités) des Pays-Bas.

Quoi qu'il en soit, les trois auteurs devaient sinon se connaître, du moins avoir été en relations et deux d'entre eux ont dû avoir sous les yeux l'ouvrage de l'autre, à moins que le troisième en date ait copié le second, qui avait lui-même copié le premier... Notre collègue Klaes Sierksma nous a d'ailleurs signalé l'existence d'une famille Moutton ayant vécu aux Pays-Bas au XVII^e siècle et qui avait fourni des dessinateurs, des imprimeurs, des éditeurs de planches, etc. Il est donc fort possible que des relations aient existé entre J. Moutton, auteur du manuscrit, et sa famille émigrée en Hollande. Des investigations futures mettront peut-être plus de clarté dans ces questions et viendront appuyer l'opinion que nous avons quant aux rapports ayant existé entre les trois auteurs, opinion déjà bien étayée par les ressemblances de pavillons que nous avons mentionnées et sur lesquelles on trouvera de plus amples renseignements dans notre description détaillée du Ms Moutton.

C'est sur cette constatation de coopération (qui contient déjà les signes précurseurs des fructueuses relations internationales existant depuis environ deux décennies entre vexillologues) que nous terminons cet aperçu. Nous le savons encore incomplet (de même que les commentaires ajoutés à la description des pavillons au chapitre suivant), mais nous espérons malgré cela avoir apporté une modeste contribution à l'étude des pavillons de marine de la seconde moitié du XVII^e siècle.

Il nous reste l'agréable devoir de remercier Messieurs Jean et Raoul Brunon, qui nous ont permis de prendre des diapositives de leur manuscrit, et notre collaborateur Paul Krog qui les a exécutées. Nous remercions également tous ceux qui nous ont aimablement donné d'utiles renseignements; nous tenons surtout à exprimer toute notre gratitude à nos éminents collègues Karl Fachinger†, à Francfort-sur-le-Main, et Klaes Sierksma; à Muiderberg (Pays-Bas) qui nous ont accordé leur aide dans une très large mesure et ont contribué ainsi à éclaircir mainte question.

Description des pavillons du Manuscrit Moutton
et comparaison avec deux autres manuscrits

Le numéro précédent le nom de pays, de ville, etc. est celui du feuillet du Ms Moutton. Lorsque plusieurs pavillons sont représentés sur le même feuillet, nous avons ajouté, pour plus de clarté, les lettres a) pour le pavillon dessiné à gauche, b) pour celui de droite et, le cas échéant, c) et d) pour un troisième et un quatrième pavillon représentés au-dessous des précédents. Les noms de pays, de villes, etc. mentionnés en tête des descriptions sont ceux par lesquels nous désignons les pavillons qu'il a été possible d'identifier. Nous avons employé à cet effet l'orthographe actuelle. Lorsque la légende du manuscrit donne une autre attribution au pavillon, nous en avons toujours fait mention après la description.

Pour décrire les pavillons nous avons eu recours au langage héraldique³, car il nous paraît être le plus précis (surtout en considération du fait que la terminologie vexillologique n'a pas encore été mise au point). Par contre, nous avons remplacé, dans la description des pavillons proprement dits, les termes désignant les émaux héraldiques (or, argent, gueules, azur, sable et sinople) par les noms ordinaires des couleurs (jaune, blanc, rouge, bleu, noir et vert) excepté pour les armoiries figurant dans un écu placé dans le pavillon, ainsi que pour certaines figures (par exemple les fleurs de lis qui, sur le pavillon des galères françaises, devaient certainement être réellement peintes en or). Nous tenons à préciser que, dans les dessins du Ms Moutton, l'or et l'argent ont été remplacés dans tous les cas par le jaune et le blanc, bien que l'auteur ait décrit les pavillons en termes héraldiques (d'une manière qui n'est pas toujours exacte), également en ce qui concerne les émaux. Lorsque la description de Moutton présente quelque intérêt, nous l'avons mentionnée sous la rubrique "texte" (en employant l'orthographe actuelle).

Pour ne pas trop allonger le texte et les notes de cet article, nous avons dû renoncer à décrire en détail toutes les armoiries, surtout lorsqu'il s'agissait d'écus comprenant de nombreux quartiers (Espagne, Danemark, etc.); dans ce cas nous avons seulement désigné les quartiers par les pays, titres, etc. qu'ils représentent.

Pour établir la comparaison entre le Ms Moutton et les deux autres manuscrits de la même époque, nous avons désigné ces derniers par les abréviations que nous avons déjà employées dans notre aperçu général (et dont Klaes Sierksma a déjà fait usage dans son ouvrage sur le Ms 1669/70); elles sont suivies d'un numéro indiquant le feuillet sur lequel figure le pavillon en question. Les pavillons du Ms 1669/70 ne sont généralement accompagnés d'aucune légende; dans les cas exceptionnels où il en existe une, nous l'avons citée. Les légendes du Sketchbook figurent après le numéro du relatif/feuillet. Nous n'avons relevé que les différences les plus importantes que présentent les dessins du Ms 1669/70 et du Sketchbook par rapport au Ms Moutton, sans faire mention de détails sans intérêt.

Il nous a semblé utile de citer également les descriptions de pavillons données par ESTIENNE CLEIRAC dans le chapitre inti-

tulé "Livrées ou couleurs des pavillons des navires, pour la connaissance et distinction de chaque nation qui met à la mer" de son ouvrage Us et Coustumes de la Mer (Bordeaux 1647). Nous avons cité Cleirac d'après le texte copié par notre collègue Klaes Sierksma et qu'il a eu l'obligeance de mettre à notre disposition.

1. Blanc à la croix rouge.

Texte : "La croix de gueules ou vermillle au champ d'argent était la grande et générale devise ou livrée concédée par les S. pères à tous les rois, princes, seigneurs et pélerins du voyage de la terre sainte..." "Ily a quelques îles dans l'Archipel qui portent encore ce même pavillon et les villes qui reconnaissent saint Georges pour leur patron".

Cleirac (p. 65) : "Les Anglois, hommes feudataires de l'Église Romaine, ont retenu et portent ordinairement la croix vermillle au drap d'argent ou blanc, comme aussi le Seigneurie de Florence et celle de Genes avec l'inscription IANUA". (Pour le pavillon de Gênes : voir le No 42.)

2. JÉRUSALEM

Blanc à la croix potencée jaune cantonnée de quatre croisettes du même.

Cleirac (p. 65) : "Hierusalem, la croix d'or potencée au champ d'argent que les Roys de Sicile et de Naples et les ducs de Lorraine portent en leurs armes..."

Ce pavillon est aux armes de l'ancien royaume latin de Jérusalem.

3. FRANCE

a) Rouge semé de fleurs de lis d'or, à deux écus accolés, celui de dextre (au guindant) d'azur à trois fleurs de lis d'or (France), celui de senestre de gueules aux chaînes d'or posées en pal, en sautoir et en orle, chargées en coeur d'une émeraude au naturel (Navarre), les deux écus entourés des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit et tenus par deux anges. Couronne royale de France. Texte : "L'étendard est de gueules chargé des armes de France soutenues par deux anges, et des fleurs de lis d'or semées par le tout". C'était le pavillon royal des galères⁵.

Ms 1669/70 (p. 17). Sketchbook (No 13 : "Di Francia").

b) une flamme rouge, une bleue et une blanche.

4. FRANCE

a) Blanc (rectangulaire). - Texte : "A présent ne se porte que le pavillon blanc partout, l'amiral au grand mât, le vice-amiral au mât de misaine, le contre-amiral au mât d'artimon".

Cleirac (p. 68). Ms 1669/70 (p. 19). Sketchbook (No 15 : "Di Francia").

L'ordonnance royale du 9 octobre 1661 donnait aux vaisseaux de guerre (et seulement à ces derniers) le pavillon entièrement blanc.

b) Blanc (guidon fendu à deux pointes). - Texte : "Ily a les cornettes que portent les chefs d'escadres..."

Ms 1669/70 (p. 23).

L'ordonnance de 1661 prévoyait que "les chefs d'escadre porteront au mât d'artimon une cornette blanche avec l'écusson de leur département au centre".

5. FRANCE

a) Blanc à la croix bleue. - Texte : "Il est défendu en France par les ordonnances de la marine aux marchands de porter le pavillon blanc sous peine de punition." (excepté les vaisseaux marchands armés). "Les marchands ont pour bannière le champ d'argent et la croix d'azur ou le champ d'azur à la croix d'argent avec des fleurs de lis sans nombre". (Voir pavillon 6b.)

Ms 1669/70 (p. 29). Sketchbook (No 17 : "De Mercanti di Francia").

b) Blanc au petit canton blanc à la croix bleue.

Ms 1669/70 (p. 25). Sketchbook (No 16 : "Di Mercanti di Francia").

Les très petites dimensions du canton permettent de supposer que les capitaines de navires marchands, ne voulant pas renoncer au pavillon blanc que l'ordonnance de 1661 réservait aux vaisseaux de guerre, le hissaient malgré cela, mais en y ajoutant un canton, ce dernier pouvant être différent selon le port ou la région.

6. FRANCE

a) Blanc à l'écu d'azur semé de fleurs de lis d'or au monde d'argent cintré et croisé d'or, l'écu timbré d'une couronne à cinq fleurons d'or. Tenants : deux sauvages. - Légende : "Pavillon des Indes Orientales pour la Royale Compagnie de France".

Ms 1669/70 (p. 33). Sketchbook (No 71 : "Stendardo della Compagnia delle Indie Orientali").

Ce pavillon est celui de la Compagnie Française des Indes Orientales créée par Colbert en août 1664.

b) Bleu semé de fleurs de lis d'or à la croix blanche brochant sur le tout. Le texte assigne ce pavillon aux navires marchands (voir 5a).

Ms 1669/70 (p. 31). Sketchbook (No 14 : "Di Francia").

Le P. FOURNIER mentionne déjà dans son Hydrographie (1643) le pavillon marchand bleu à croix blanche. Louis XIV, dans son ordonnance de 1661, prescrit que les bâtiments marchands arborent "l'ancien pavillon de la nation française, qui est la croix blanche dans un étendard d'étoffe bleue avec l'écu des armes de Sa Majesté sur le tout".

7. ESPAGNE (fig. XV/1)

Blanc aux grandes armes d'Espagne timbrées d'une couronne fermée et entourées du collier de la Toison d'Or. - Texte : "Le pavillon Royal d'Espagne est blanc chargé des armes d'Espagne..."

Ms 1669/70 (p. 39). Sketchbook (No 3 : "Di Spagna").

Cleirac (p. 75) mentionne un autre pavillon comportant des emblèmes supplémentaires (colonnes d'Hercule et devise PLUS ULTRA). Le Ms 1669/70 (p. 37) reproduit un très beau pavillon plus riche, d'un modèle analogue³.

8. BISCAYE

Blanc à la croix de Bourgogne (croix de Saint-André écotée) rouge. - Texte : "L'escadre de Biscaye..."

Cleirac (p. 76). Ms 1669/70 (p. 41). Sketchbook (No 11 : "Di Biscaia").

Certains auteurs attribuent ce pavillon à d'autres pays ou ports faisant partie des possessions des Habsbourg (Bourgogne, Flandres, Ostende).

9. NAPLES (fig. XV/2)

a) Blanc à l'écu d'azur semé de fleurs de lis d'or, au lambel de gueules, l'écu timbré d'une couronne fermée. (Ce sont les armoiries de la maison d'Anjou-Sicile.) Tenants : deux sirènes. Derrière l'écu sont croisées deux bannières, celle de dextre (au guindant) de gueules à la bande échiquetée d'azur et d'argent (bannière désignée dans le texte comme étant celle "des anciens rois normands"; dans le dessin elle est fixée à la hampe du mauvais côté), celle de senestre d'or à trois lions léopardés de sable (désignée dans le texte comme étant celle "des rois de la maison de Souabe"; seule une tache noire se voit dans le dessin à la place des lions).

Ms 1669/70 (p. 51). Sketchbook (No 4 : "Di Napoli").

b) Blanc au griffon (représenté plutôt sous l'aspect d'un dragon) passant noir, armé et flammé de rouge.

Ms 1669/70 (p. 53). Sketchbook (No 6 : "Di Napoli").

Différentes sources nous prouvent que le griffon est devenu vert au début du XVIII^e siècle (entre autres ALLARD, supplément 1709)²⁸.

c) Blanc à l'aigle bicéphale noire, armée et becquée de rouge.

Ms 1669/70 (p. 55), aigle becquée et membrée de rouge et nimée d'un cercle du même. Sketchbook (No 5 : "Di Napoli").

10. a) CATALOGNE

Blanc à l'écu écartelé d'argent à la croix de gueules et d'or à quatre pals de gueules (Aragon), timbré d'une couronne à sept perles.

Ms 1669/70 (p. 45), écu comme Moutton, mais sur le tout une Sainte Vierge (sans doute, comme le remarque Klaes Sierksma dans son ouvrage, Notre-Dame de Compostelle, patronne de la ville de Barcelone). Sketchbook (No 10) avec la légende erronée "Di Maiorca e Minorca", les légendes des feuillets 9 et 10 ayant été interverties⁹.

On retrouve l'écu de ce pavillon comme blason de Barcelone¹⁰.

b) MAJORQUE et MINORQUE

Blanc à l'écu d'argent à quatre pals de gueules à la bande du même brochant sur le tout. Couronne avec perles et fleurons.

Ms 1669/70 (p. 47). Sketchbook (No 9) avec légende erronée "Di Catalogna" (voir pavillon précédent).

Le champ de l'écu devrait être d'or.

11. (Fig. XV/3)

a) SARDAIGNE

Blanc à l'écu d'argent à la croix de gueules cantonnée de quatre têtes de Maure de sable tortillées du champ. Couronne avec perles et fleurons.

Ms 1669/70 (p. 61). Sketchbook (No 8 : "Di Sardegna").

Sur les planches de pavillons du XVIII^e siècle la croix et les têtes de Maure occupent entièrement la surface du pavillon, sans écu intermédiaire".

b) SICILE

Blanc à l'aigle bicéphale noire becquée et membrée de rouge, chargée sur la poitrine d'un écu aux grandes armes d'Espagne, entouré du collier de la Toison d'Or (dessiné sans la toison !).

Ms 1669/70 (p. 57), les têtes de l'aigle nimbées d'un cercle rouge. Sketchbook (No 7 : "Di Sicilia").

12. SAVOIE (fig. XV/4)

Rouge à la croix blanche cantonnée des lettres F E R T blanches. - Texte : "Le pavillon que Son Altesse Royale fait porter sur la mer".

Ms 1669/70 (p. 215), lettres jaunes. Sketchbook (No 42 : "Di Savoia").

Le pavillon est accompagné d'un dessin des armoiries ducales de Savoie¹².

13. ANGLETERRE

Rouge aux armes de Grande-Bretagne (écartelé au 1 et au 4 contre-écartelé de France et d'Angleterre, au 2 d'Écosse, au 3 d'Irlande), l'écu timbré de la couronne royale et entouré du ruban de l'ordre de la Jarretière. Devise DIEU ET MON DROIT en lettres jaunes sur le fond du pavillon (donc sans listel) au-dessous des armoiries. - Légende : "Pavillon Royal d'Angleterre".

Ms 1669/70 (p. 65) avec, en plus, un heaume, des lambrequins et les supports bien connus, le lion à dextre, la licorne à senestre, la devise sur un listel.

Ce sont les armoiries royales en usage de 1603 à 1689 (avec interruption durant le protectorat de Cromwell 1653-1659). Il est fort probable que Moutton ait reproduit un drapeau hissé surtout sur les palais royaux. Son usage comme pavillon de marine devait être plutôt rare; il en est de même du modèle, encore plus compliqué, représenté dans le Ms 1669/70.

14. ANGLETERRE

- a) Pavillon rouge au canton blanc à la croix rouge.
Flamme rouge au petit carré blanc à la croix rouge.
- b) Pavillon bleu au canton blanc à la croix rouge.
Flamme (feuillet 15) bleue au petit carré blanc à la croix rouge.
- c) Pavillon blanc au canton blanc à la croix rouge.
Flamme blanche au petit carré blanc à la croix rouge.

Ms 1669/70 (pp. 71, 73 et 75). Sketchbook (No 24 : "Stendardo rosso d'Inghilterra", No 25 : "Stendardo turchino d'Inghilterra" et No 26 : "Stendardo bianco d'Inghilterra"). Ces deux manuscrits ne montrent que les pavillons, sans les flammes.

Ce sont les pavillons (et flammes) distinctifs des trois escadres. On distinguait à l'époque l'escadre rouge, l'escadre bleue et l'escadre blanche.

d) Bleu au sautoir blanc à la croix blanche brochant sur le tout et chargée d'une croix alésée (!) rouge. - Légende : "Le pavillon royaliste dit Jac".

Cleirac (pp. 78/79). Ms 1669/70 (p. 77). Sketchbook (No 69 : "Del Jac").

Cleirac, qui attribue ce pavillon aux Irlandais, mentionne que "les Irois, lesquels depuis le règne du Roy Jacques de la Grande Bretagne portent meslé et confusément en une figure la croix d'Angleterre et le sauteur d'Escosse". Il est possible que cette description imprécise ait contribué au dessin inexact de la croix rouge de saint Georges dans les trois manuscrits. Bien entendu, cette croix devrait toucher les bords du pavillon.

Il s'agit du premier modèle de l'"Union Flag" créé par l'ordonnance royale du 12 avril 1606 et réunissant les deux pavillons d'Angleterre (blanc à la croix rouge, emblème de saint Georges) et d'Ecosse (bleu à la croix de Saint-André blanche). Ce nouveau pavillon était également nommé "Union Jack" et Cleirac nous rappelle que ce nom venait du roi Jacques, roi d'Angleterre et d'Irlande (1603-1625) sous le nom de Jacques I^{er} et roi d'Ecosse (1567-1625) sous le nom de Jacques VI. La proclamation royale du 5 mai 1634 stipulait que ce pavillon était réservé exclusivement aux vaisseaux de guerre de Sa Majesté.

e) Londres (au verso du feuillet 14)

Blanc à la croix rouge accompagnée, au canton inférieur du guindant, d'un glaive rouge posé en pal. - Légende : "Pavillon de la ville de Londres".

Ms 1669/70 (p. 87).

Ce pavillon correspond au blason de Londres qui réunit la croix attribuée à saint Georges, patron de l'Angleterre, au glaive symbolisant le martyr de saint Paul, patron de la ville. Le glaive, posé au canton dextre du chef dans les armoiries de Londres, devrait être placé au canton supérieur du guindant dans le pavillon.

15. a) ÉCOSSE

Jaune au lion rouge entouré d'un double trescheur fleurdelisé et contrefleurdelisé du même.

Ms 1669/70 (p. 79), le trescheur en forme d'écu. Sketchbook (No 27 : "Di Scozzia").

C'est le pavillon écossais du type héraldique, c'est-à-dire correspondant exactement au blason.

b) ÉCOSSE

Rouge au canton bleu chargé d'un sautoir blanc.

Cleirac (p. 67) : "Escosse le sauteur d'argent qui est la croix des Chevalliers S. André, au drap de gueulles ou d'azur, portent aussi face de gueulles d'or et de synope qui est verd, le sauteur au canton ou sur le tout". Ms 1669/70 (p. 81) comme Ms Moutton. Sketchbook (No 29 : "Di Scozzia"), tiercé en fasce de rouge, de jaune et de vert, au canton bleu chargé d'un sautoir blanc, ce qui correspond à la description de Cleirac.

c) IRLANDE

Vert à la harpe jaune.

Ms 1669/70 (p. 85). Sketchbook (No 28 : "D'Irlanda").

C'est la harpe du blason d'Irlande, mais placée sur fond vert, couleur qui a toujours été arborée dans "l'île verte". Ce pavillon est demeuré en usage; de 1848 à 1916 il était le "drapeau national" du mouvement de l'indépendance, aujourd'hui c'est le pavillon de beaupré.

d) ÉCOSSE

Bleu au sautoir blanc. - Fausse légende : "Irlande".

Cleirac (p. 67, voir texte au pavillon 15b). Ms 1669/70 (p. 83). Sketchbook (No 30 : fausse légende "D'Irlanda").

Malgré ces légendes, il s'agit bien du pavillon écossais à la croix de Saint-André, comme il existe encore de nos jours¹³.

16. PORTUGAL

a) Blanc à l'écu de Portugal : d'argent à cinq écussons d'azur posés en croix, chargés chacun de cinq besants d'argent posés en sautoir, à la bordure de gueules chargée de sept châteaux d'or; l'écu posé sur la croix fleurdelisée verte de l'ordre d'Aviz et entouré du collier de l'ordre du Christ. Couronne royale fermée.

Ms 1669/70 (p. 231). Sketchbook (No 19 : "Di Portogallo"), sans croix d'Aviz, la croix manque au collier de l'ordre du Christ.

Il convient de remarquer que la croix d'Aviz avait été déjà supprimée dans les pavillons portugais sous le règne de Jean II (1481-1495).

b) Blanc à l'écu d'argent chargé de cinq écussons d'azur posés en croix, chargés chacun de cinq besants d'argent posés en sautoir. Couronne royale.

Ce pavillon, que l'on trouve également dans le Ms 1669/70

(p. 233, l'écu posé sur un cartouche) mais qui manque au Sketchbook, présente l'anomalie de porter des armes qui n'étaient plus employées au Portugal depuis Alphonse III (1248-1279). Comme Moutton dessine ce pavillon, hissé à un mât, dans des dimensions beaucoup plus petites que le pavillon précédent, on pourrait en conclure que c'était une marque de commandement qu'aucune autre source ne nous révèle.

17. PORTUGAL

a) Tiercé en fasce de rouge, de blanc et de bleu à la croix noire brochante (laissant apparaître une mince partie du blanc au-dessus et au-dessous de ses branches horizontales), chargée d'une croix alésée blanche. - Texte : "L'ordre des Chevaliers de Jésus Christ ...les chevaliers ont travaillé et travaillent encore aux navigations orientales et portent pour bannière le pavillon fascé de gueules, d'argent et d'azur, chargé d'une croix de sable et brisé sur icelle une autre croix d'argent".

Cleirac (p. 66) : "Les Portugais portent facé de gueules, d'argent et d'azur, chargé de la croix de sable ou noir, et de rechef brisé sur icelle une autre croix plénière d'argent, les quelles croix sont la devise des Chevaliers de l'Ordre du Christ qui ont grandement travaillé et travaillent incessamment aux navigations de Portugal vers l'Inde Orientale". Ms 1669/70 (p. 235). Sketchbook (No 21 : "Dell'Ordine di Christo in Portogallo"), la partie inférieure du pavillon rouge, comme la partie supérieure, ce qui est sans doute dû à une erreur de coloriage.

Le texte de Moutton prouve qu'il avait connaissance de l'ouvrage de Cleirac. Les auteurs des trois manuscrits auraient bien pu dessiner ce pavillon d'après la description de Cleirac. D'autre part il est intéressant de constater que les mêmes couleurs et les mêmes croix se retrouvent, dans une autre disposition, dans le pavillon portugais qui figure dans les planches du XVIII^e siècle: bandé de nombreuses pièces (généralement 17 ou 18) de bleu, de blanc et de rouge, à la croix noire brochante sur le tout, une croix blanche brochante sur le bandé du canton supérieur du guindant. Il n'est pas impossible que le pavillon qui figure dans les trois manuscrits aurait été mal dessiné d'après la description très imprécise de Cleirac, ce dernier ayant peut-être confondu le "bandé" et le "fascé".

b) Blanc à la sphère armillaire jaune. - Texte : "Les Portugais des Indes qui ne sont pas de l'Ordre du Christ..."

Cleirac (p. 68) : "Les Portugais et Mestis des Indes portent la sphaere de gueules au drap d'argent en leurs pavillons". Ms 1669/70 (p. 237). Sketchbook (No 20 : "Di Portogallo").

Les documents prouvent que ce pavillon a été arboré par les navires portugais se rendant aux Indes et au Brésil. La sphère armillaire était l'emblème personnel de Manuel I^{er} le Grand et le Fortuné (roi de Portugal 1495-1521) qui jeta les bases de l'empire portugais en Amérique du Sud et dans l'océan Indien. On retrouve cette figure continuellement dans les pavillons portugais et brésiliens. Dans les armoiries (et les drapeaux et pavillons) du Portugal actuel, l'écu est posé sur une sphère armillaire¹⁴.

18. SUÈDE (fig. XV/5)

a) Blanc aux armoiries royales de Suède : écartelé de Suède et de Gothie (Folkung), sur le tout contre-écartelé de Palatinat et de Bavière. Couronne royale fermée. Supports : deux lions d'or. Légende : "Pavillon Royal de Suède". (Le dessin et la description contiennent quelques erreurs.)

Sketchbook (No 34 : "Di Suezia"). Le Ms 1669/70 (p. 89) par contre donne un pavillon à la croix jaune, fendu, à trois pointes (comme le pavillon décrit au No 18b), les armoiries royales brochant sur le tout¹⁵.

Il s'agit d'une forme simplifiée des armoiries royales sous la dynastie de Palatinat-Deux-Ponts (1654-1718). En réalité l'écu "sur le tout" devrait être contre-écartelé de Bavière, Juliers, Clèves et Berg, sur le tout du tout du Palatinat.

b) Bleu à la croix jaune, pavillon fendu à trois pointes. - Texte : "L'amiral porte au grand mât le pavillon...bleu fendu à façon de cornette, avec la croix d'or dont la pointe qui vient dans le fendu se termine en pointe assez longue, comme aussi les vaisseaux de guerre à l'arrière".

Cleirac (p. 65) : "Suède, la croix d'or au drap d'azur et l'enseigne en flamme, fendue ou le drap descousu environ du tiers": Ms 1669/70 (p. 91). Sketchbook (No 35 : "Di Suezia").

C'est le pavillon de guerre (comme il existe encore de nos jours) et, hissé au grand-mât, la marque de l'amiral.

19. SUÈDE

Bleu à la croix jaune. - Légende : "Pavillon des vaisseaux marchands de Suède".

Cleirac (p. 65, voir texte au No 18b). Ms 1669/70 (p. 93). Sketchbook (No 36 : "Di Suezia").

20. DANEMARK (fig. XV/6)

a) Blanc aux armoiries royales de Danemark¹⁶, timbrées de la couronne royale et entourées du collier de l'ordre de l'Éléphant. Texte : "Le pavillon royal est de gueules (!) chargé des armes du Roi..." Le texte fait donc mention d'un pavillon rouge, ce qui n'est pas en accord avec le dessin.

Ms 1669/70 (p. 97), pavillon rouge aux armoiries. Sketchbook (No 31 : "Di Danimarca"), pavillon blanc aux armoiries.

Ces armoiries se trouvent dans la même composition dans un ouvrage de 1592¹⁷. Elles semblent avoir été créées sous Christian IV (roi de Danemark et de Norvège 1588-1648) pour son tableau généalogique au château de Rosenborg à Copenhague, où elles figurent comme étant celles de Frédéric II (roi 1559-1588), père de Christian IV¹⁸. Elles ont été certainement copiées dans un armorial par les auteurs des trois manuscrits, ou plus exactement par l'un de ces auteurs, lui-même copié par les autres.

b) Rouge à la croix blanche, pavillon fendu à trois pointes.
Texte : "Les vaisseaux du Roi portent le pavillon rouge avec la croix blanche, mais fendue comme en Suède".

Ms 1669/70 (p. 99). Sketchbook (No 32 : "Di Danimarca").

C'est le pavillon de guerre danois, comme il existe encore aujourd'hui. En réalité, ce pavillon n'a que deux pointes, ce qui est déjà confirmé par les documents de l'époque.

21. DANEMARK

Rouge à croix blanche. - Légende : "Pavillon des vaisseaux marchands de Danemark".

Cleirac (p. 65) : "...la croix d'argent au drap de gueulles ou vermeil, ce qui est aussi la livrée de Danemarch..."

Ms 1669/70 (p. 101). Sketchbook (No 33 : "Di Mercanti di Danimarca").

C'est le légendaire "Danebrog", drapeau et pavillon national ainsi que pavillon marchand du Danemark".

22. POLOGNE

Rouge à l'écu écartelé de Pologne et de Lituanie, sur le toutecontre-écartelé de Suède et de Gothie (Folkung), sur le tout de tout de Vasa. - Texte : "Le Roy de Pologne porte le pavillon rouge chargé des armes du royaume..."

Ms 1669/70 (p. 111). Sketchbook (No 18 : "Di Pollonia").

Ce pavillon montre les armoiries royales de la Pologne sous la dynastie de la famille suédoise des Vasa qui régna sur ce pays de 1587 à 1668.

23.

Rouge au calice (?) blanc à trois pointes. - Texte : "Danzic porte le pavillon de gueules chargé d'un calice d'argent à trois pointes".

Ms 1669/70 (p. 115). Sketchbook (No 65 : "Di Danzica").

Un tel pavillon de Dantzic n'est confirmé par aucun document. Peut-être le pavillon de cette ville (rouge à deux croissettes pattées blanches surmontées d'une couronne d'or, le tout posé en pal au guindant) fut-il faussement interprété, manque de visibilité suffisante. On pourrait également supposer qu'il s'agissait d'une marque de commandement (par exemple : un pavillon rouge au sceptre blanc) dont la figure aurait été mal comprise.

24. EMPIRE (fig. XV/7)

Blanc à l'aigle bicéphale noire, becquée et membrée de rouge, sommée d'une couronne impériale et tenant à dextre un glaive, à senestre un sceptre, chargée sur la poitrine d'un écu jaune à l'aigle bicéphale noire becquée et membrée de rouge, chargée elle-même sur la poitrine d'un écusson parti d'Autriche et de Bourgogne ancien (!), le grand écu entouré du collier de la

Toison d'Or. - Texte : "Les Empereurs Romains..." (suit une description fautive de l'écu "écartelé de Hongrie et de Bourgogne").

En réalité, l'écusson posé sur la poitrine de l'aigle (et dont le contenu est simplement dessiné au trait de plume et non colorié) devrait être parti d'Autriche et de Castille, mais il est compréhensible que ces détails ne pouvaient guère se distinguer à distance sur un pavillon flottant au vent.

Cleirac (p. 68) : "Les couleurs et armes de l'Empire, le champ d'or à l'aigle de sable employée". Ms 1669/70 (p. 11), pavillon blanc, l'aigle chargée sur la poitrine d'un écu d'or à l'aigle bicéphale de sable, becquée et membrée de gueules, chargée elle-même d'un écusson qui a été laissé en blanc par le dessinateur.

25. EMPIRE

Écartelé de jaune et de rouge. - Texte : "Les vaisseaux marchands de l'Empire portent écartelé d'or et de gueules".

Cleirac (p. 67) : "Allemagne porte esquartelé de gueules et d'or qui sont les plus riches couleurs". Ms 1669/70 (p. 13), écartelé de rouge et de blanc.

Le pavillon décrit au No 24 était celui des vaisseaux de guerre de l'Empereur. Ce dernier ne possédant pas de navires marchands, il était obligé d'en affréter, d'où l'absence de l'aigle impériale dans le pavillon de ces navires. L'écartelé est peut-être inspiré de celui de Castille et de Léon. Quant aux couleurs elles auraient pu varier selon les mers (rouge et blanc, couleurs des villes hanséatiques dans la mer du Nord, jaune et rouge dans la Méditerranée ?). Il est difficile, faute de documents, de se prononcer à ce sujet.

26. a) HAMBOURG

Rouge au château à trois tours blanc.

Ms 1669/70 (p. 197). Sketchbook (No 70 : "D'Amburgo").

C'est le pavillon qui correspond aux armes de la ville de Hambourg.

b) LUBECK

Fascé de quatre pièces de rouge et de blanc, à l'aigle bicéphale noire, becquée et membrée de rouge, brochant sur le tout.

Ms 1669/70 (p. 199). Sketchbook (No 44 : "Di Lubecca").

Ce pavillon, dans lequel on reconnaît l'aigle des armes de Lubeck, ne se trouve sous cette forme dans aucun autre document, à part l'ouvrage de PIETER SCHENCK (Schouwpark aller Scheeps-Vlaggen, Amsterdam 1711) cité par Klaes Sierksma dans son édition du Ms 1669/70.

Les feuillets 27 à 37 sont précédés du titre général :

LES PAVILLONS DES VILLES DES PROVINCES UNIES

27. a) PROVINCES-UNIES (Pays-Bas)

Tiercé en fasce de rouge, de blanc et de bleu. - Texte : "La Hollande porte trois fasces de gueules, d'argent et d'azur".

Cleirac (p. 67) : "Les Provinces Unies des Pays Bas ont réduit leur devise à trois grandes faces pour les distinguer et reconnoître mieux en mer : l'orangé qu'ils ont chargé et prins au lieu de gueules en honneur et pour l'amour de son Altesse Excellente, le Prince d'Orange, le second d'argent et le troisième d'azur..." Ms 1669/70 (p. 131), comme le Ms Moutton. Sketchbook (No 49 : "Di Olanda"), comme Moutton.

C'est le pavillon néerlandais, dont la bande horizontale supérieure, orange à l'origine, est devenue rouge au début du XVII^e siècle. En réalité, c'est-à-dire officiellement, le pavillon du Royaume des Pays-Bas est devenu définitivement rouge, blanc et bleu le 16 mars 1816 et ce après maintes disputes et controverses de caractère essentiellement politique.

b) AMSTERDAM

Tiercé en fasce de rouge, de blanc et de bleu, aux armoiries de la ville d'Amsterdam, brochant sur le tout : d'argent au pal de sable chargé de trois petits sautoirs alésés du premier, l'écu timbré d'une couronne impériale et tenu par deux monstres fabuleux (tritons ?).

Ms 1669/70 (p. 135), avec 2 lions comme supports. Sketchbook (No 50 : "Di Amsterdam"), dessin très rudimentaire, deux lions pour supports.

Les armes d'Amsterdam sont : de gueules au pal de sable chargé de trois petits sautoirs alésés (nommés "flanchis") d'argent, l'écu timbré de la couronne impériale octroyée en 1489 par Maximilien d'Autriche, alors roi des Romains (et futur Empereur). Supports : deux lions (qui sont aujourd'hui au naturel).

Les monstres marins figurant comme tenants dans les armoiries dessinées par Moutton nous surprennent. Selon Klaes Sierksma, néanmoins, des sirènes auraient orné des pavillons de navires d'Amsterdam qui avaient Muiden comme port d'attache. Or, dans les armoiries de Muiden, l'écu est tenu précisément par un triton et une sirène.

28. a) HOLLANDE

Jaune au lion rouge. (Ni légende ni texte.)

Sketchbook (No 48 : "Di Olanda").

Ce pavillon montre les armes de la Hollande proprement dite (l'ancien comté de Hollande) qui porte d'or au lion de gueules armé et lampassé d'azur.

b) HOORN

Fascé de rouge et de blanc de quatre pièces au cor jaune brochant sur la seconde et la troisième fasce. - Légende : "Horne".

Ms 1669/70 (p. 149), cor blanc. Sketchbook (No 59 : "Di Hoorne"), cor jaune.

Le cor ("Hoorn" en néerlandais) se retrouve dans les armes parlantes de la ville.

29. a) HAARLEM

Rouge à l'épée blanche, posée en pal, la pointe en bas, le pommeau sommé d'une croix. - Légende : "Haerlem".

Sketchbook (No 61 : "Di Harlem").

L'épée, la pointe haute, accostée de quatre étoiles et surmontée d'une croisette pattée, figure encore aujourd'hui dans le blason de cette ville.

b) ENKHUIZEN

Fascé de rouge et de bleu de quatre pièces au lion jaune, lampassé de rouge, brochant sur la seconde et la troisième fasce. Légende : "Enchuze".

Ms 1669/70 (p. 151). Sketchbook (No 63 : "Di Enekuze"), le lion brochant sur le tout.

Selon Klaes Sierksma il s'agirait du pavillon de la Frise occidentale, dont les villes (Medemblik, Hoorn, Enkhuizen) étaient la capitale à tour de rôle. Enkhuizen a été, à son tour, capitale de la Frise occidentale de 1668 à 1670, donc à l'époque où, vraisemblablement, les trois manuscrits ont été exécutés.

30. a) SCHIEDAM

Noir à la fasce blanche. - Légende : "Scheidam".

Ms 1669/70 (p. 163). Sketchbook (No 58 : "Di Schedam").

b) MEDEMBLIK (Memeleke en vieux frison)

Noir à la fasce jaune. - Légende : "Memeliike".

Sketchbook (No 57 : "Di Medemblic").

Ce pavillon ressemble au blason de la ville : de sable au pal d'or.

31. a) EDAM

Rouge au boeuf noir chargé d'une étoile blanche à la tête et d'une même étoile à la queue.

Ms 1669/70 (p. 147), la seconde étoile sur le postérieur de l'animal. Sketchbook (No 54 : "Di Edam"), une seule étoile, à l'extrémité de la queue.

Le blason de cette ville est de gueules au taureau de sable surmonté de trois étoiles d'or, figures que l'on trouve déjà sur un sceau de 1361.

b) LEYDE (Leiden en néerlandais)

Rouge à deux clefs blanches mises en sautoir. - Légende : "Leiden".

Sketchbook (No 53 : "Di Leiden").

Fort anciennes également, les armes de la ville sont d'argent aux deux clefs de gueules mises en sautoir. Le pavillon décrit ci-dessus montre les couleurs inversées.

32. (Fig. XV/8)

a) ZAANDAM (Serdam en vieux hollandais)

Tiercé en fasce de rouge, de blanc et de bleu à la croix alésée composée d'une petite fasce alésée rouge, posée dans la fasce blanche du pavillon, et d'un petit pal alésé blanc brochant sur le tout. - Légende : "Serdam".

Ms 1669/70 (p. 153). Sketchbook (No 60 : "Di Serdam").

La croix est empruntée aux armes de la seigneurie de Zaanen (ou Zaanen), dont la ville faisait partie.

b) PROVINCES-UNIES

Rouge au lion jaune tenant dans sa patte dextre une épée blanche garnie de jaune et dans sa patte senestre un faisceau de trois flèches. - Légende : "La Haye".

Sketchbook (No 51 : "Dell'Haia").

C'est le pavillon des "États généraux" des Provinces-Unies ("Statenvlag"), mais avec trois flèches seulement au lieu de sept. Il existe d'ailleurs des sceaux ne montrant que trois flèches, ces dernières symbolisant probablement les trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), alors que les sept flèches représentaient les sept provinces.

Les légendes "La Haye" et "Dell'Haia" sont fausses, car La Haye, encore un village à l'époque, arborait déjà un pavillon vert et jaune.

33. MIDDELBURG

a) Pavillon orange.

b) Tiercé en fasce d'orange, de blanc et de bleu.

Texte : "Middelbourg porte le pavillon à 3 fasces orangé blanc et bleu ou orange seul".

a) Ms 1669/70 (p. 159), pavillon jaune ou orange. Sketchbook (No 68 : "Di Midelburgo"), pavillon vert;

b) Ms 1669/70 (p. 161), tiercé en fasce de jaune (ou orange), de blanc et de bleu (ou vert). Sketchbook (No 67 : "Di Mildelburgo"), tiercé en fasce de vert, de blanc et de bleu.

34. a) ZÉLANDE (Zeeland en hollandais)

Tiercé en fasce de rouge, de blanc et de bleu (ce dernier représenté sous forme d'ondes au naturel) au lion jaune, armé et lampassé de rouge, issant des ondes et tenant dans sa patte dextre une épée blanche et dans sa senestre un faisceau de trois flèches noires.

Ms 1669/70 (p. 155). Sketchbook (No 52 : "Di Zelanda"), l'auteur a omis de colorier la partie inférieure.

Les armes de la Zélande sont (et étaient à cette époque) : coupé-ondé d'or au lion issant de gueules, armé et lampassé d'azur et fascé-ondé de six pièces d'azur et d'argent. Le pavillon décrit ci-dessus semble être inspiré de ce blason, tout en se basant sur le pavillon des Pays-Bas.

b)

Tiercé en fasce de rouge, de blanc et de jaune.

Ms 1669/70 (p. 187) : selon Klaes Sierksma, la place de ce pavillon dans le Ms 1669/70 permet de l'attribuer au village d'Alde Biltsyl, en Frise.

35. a) FLESSINGUE (Vlissingen en néerlandais)

Tiercé en fasce de rouge, de blanc et de bleu au vase à deux anses blanc brochant sur le tout et sommé d'une couronne jaune.

Ms 1669/70 (p. 157), le vase entouré de rameaux jaunes. Sketchbook (No 55 : "Di Flessinga").

Le vase figure encore aujourd'hui dans le blason de Flessingue.

b) JOURE (De Jouwer en frison)

Tiercé en fasce de rouge, de blanc et de bleu à l'écu brochant sur le tout, coupé d'argent à trois plumes et de sable. - Texte : "Treure porte le pavillon fascé de gueules, d'argent et d'azur chargé d'un écu coupé d'argent et de sable, chargé sur l'argent de 3 tuyaux de plumes à écrire".

Ms 1669/70 (p. 185), l'écu sur un cartouche. Sketchbook (No 64 : "Di Hioure").

La légende "Treure" donnée par Moutton se rapproche du nom de Veere (Ter Vere en vieux hollandais), mais, dans ce cas, il doit s'agir d'une confusion, la ville de Veere ayant fait usage, à en croire les documents de l'époque, d'un pavillon semblable, mais avec un autre écu.

Selon Klaes Sierksma, c'est en réalité le pavillon du village de Joure (De Jouwer) en Frise, dans lequel, au lieu des "plumes", devraient figurer des épis d'avoine ("hjouwer" en frison).

36. a) MOLKWERUM (Molkwar en frison)

Noir au cygne blanc sur des ondes blanches. - Texte : "Frislande à Molckwarem : de sable à un cygne d'argent sur l'eau".

Ms 1669/70 (p. 177), ondes bleues ou vertes, légende "Volcun". Sketchbook (No 56 : "Di Vuorcomt in Frislanda").

Selon Klaes Sierksma "Vuorcomt" est la transcription phonétique du nom de Woarkum (une ville située à proximité de Molkwerum et ayant un pavillon différent) et "Volcun" pourrait être dérivé de "Vuorcomt". Le Ms 1669/70 et le Sketchbook donnent donc une fausse légende.

b) HINDELOOPEN (Hynljipen en frison)

Tiercé en fasce de rouge, de blanc et de bleu au cerf au naturel brochant sur le tout et accompagné, au canton supérieur

du guindant, d'un coq blanc contourné, brochant sur le rouge et le blanc. - Légende : "Henlopen".

Ms 1669/70 (p. 179), le coq jaune, légende "enlopen". Sketchbook (No 66 : "D'Hinlopen").

37. a) STAVEREN (Stamm en frison)

Fascé de rouge et de jaune de quatre pièces. - Légende : "Staveren" (avec erreur dans la description: fascé de "8 pièces" au lieu de quatre, conformément au dessin).

Ms 1669/70 (p. 181), les couleurs manquent. Sketchbook (No 62 : "Di Stavorene [ou Staverene] in Frislanda").

b) ROTTERDAM

Fascé de six pièces rouge, blanc, bleu, rouge, blanc et bleu, à la bordure jaune. - Texte : "Rotterdam porte le pavillon fascé de gueules, d'argent et d'azur bordé d'or". (Les couleurs du "fascé" devraient être mentionnées une seconde fois, pour être en accord avec le dessin.)

Ms 1669/70 (p. 135). Klaes Sierksma remarque, dans son texte explicatif, que le pavillon en question, sans la bordure, était celui de l'amirauté d'Amsterdam. En outre, il considère la bordure comme devant être de couleur orange, ce qui nous paraît logique.

38. LE PAPE (fig. XV/9)

a) Rouge à l'écu blanc, posé sur deux clefs d'or mises en sautoir, timbré de la tiare. Tenants : à dextre (au guindant) saint Pierre, à senestre saint Paul. - Texte : "Le Pape porte le pavillon de gueules chargé des armes du Pape qui règne, 2 clefs passées en sautoir derrière l'écu et St. Pierre et St. Paul pour supports, l'écu couronné d'une tiare, le tout d'or".

Ms 1669/70 (p. 5), saint Pierre tenant une clef, saint Paul une épée et un livre, devise PROTECTOR NOSTER ASPICE DEUS sous l'écu. Sketchbook (No 1 : "Del Papa"), dessin comme dans Moutton.

La couleur du pavillon personnel du Pape était blanche déjà à cette époque et l'est demeurée jusque vers la fin du XIX^e siècle²⁰. La couleur rouge dans les trois manuscrits ainsi que la riche ornementation des armoiries nous permet de supposer qu'il s'agit plutôt d'un drapeau hissé sur les palais pontificaux et non d'un pavillon maritime.

Plusieurs papes s'étant succédés par intervalles assez courts sur le trône de saint Pierre dans la seconde moitié du XVII^e siècle (Alexandre VII, 1655-1667; Clément IX, 1667-1669; Clément X, 1670-1676), les auteurs des manuscrits ont préféré laisser vide l'écu destiné à porter les armes du Pape régnant. Parmi les pavillons de galères représentés dans le Ms Moutton on remarque celui du Pape, blanc à l'écu ovale d'azur à trois abeilles d'or, posé sur deux clefs mises en sautoir et timbré de la tiare. Ce sont les armoiries du Pape Urbain VIII (1623-1644). Les mots "les 3 mouches

d'or au champ bleu" inscrits à côté du pavillon en question ont été biffés et remplacés par la remarque "armes du Pape régnant". Le pavillon correspond d'ailleurs exactement à celui que l'on rencontre dès lors dans tous les documents comme étant celui des galères pontificales.

b) Blanc au monde bleu cintré d'or, sommé de deux clefs du même passées en sautoir et d'une tiare. - Texte : "Porte aussi un pavillon blanc chargé d'un monde, 2 clefs d'or passées en sautoir et une tiare sur les clefs".

Ms 1669/70 (p. 7). Sketchbook (No 2 : "Del Papa").

Comme ce pavillon ne contient que les insignes de la Papauté²¹, il est possible qu'il ait été arboré durant une vacance du Saint-Siège. Par contre, le monde ne se trouve pas dans les documents.

39. LES GALÈRES DE FRANCE (fig. XV/10)

Cette page (sans texte explicatif) montre la poupe d'une galère sur laquelle flotte un pavillon rouge aux écus de France et de Navarre accolés, entourés des colliers des ordres du roi et timbrés d'une seule couronne royale.

L'auteur a représenté séparément un pavillon rouge aux armes de France et un guidon rouge, fendu à deux pointes, au chiffre du roi, deux "L" entrelacés²².

40. MALTE

a) Rouge à la croix blanche.

Cleirac (p. 64/66) : "Le Pape Innocent II, en l'an 1130, leur bailla pour enseigne de guerre la croix d'argent au champ de gueules". Ms 1669/70 (p. 247). Sketchbook (No 39 : "Di Malta").

b) Rouge à la croix de Malte blanche. - Texte : "Les vaisseaux marchands portent le pavillon de gueules chargé d'une croix octogone d'argent".

Cleirac (p. 64/66) : "Les vénérables Chevaliers de Saint Jean de Hierusalem, de Rhodes, ou de Malte, portent la croix octogone ou à huit pointes d'argent au drap de gueules".

Ms 1669/70 (p. 251). Sketchbook (No 40 : "Di Malta").

41. (Fig. XV/11)

a) GRAND-DUCHÉ DE TOSCANE

Blanc à l'écu d'or à six tourteaux posés 1, 2, 2 et 1, celui en chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or, les autres de gueules. Couronne spéciale. Collier de l'ordre de Saint-Étienne. (L'écu est posé sur un cartouche.) - Texte : "Le pavillon du grand duc est blanc chargé des armes des Médicis"²³.

Ms 1669/70 (p. 219).

b) LIVOURNE

Blanc à la croix de Malte rouge cantonnée de quatre tourteaux du même et accompagnée en chef d'un tourteau bleu chargé de trois fleurs de lis d'or, en pointe d'un tourteau rouge. - Texte : "...Comme le grand Cosme institue l'ordre de St. Étienne en l'an-

née 1561 à l'honneur du St. Patron de Florence, d'où vient que les villes dépendant du grand duc portent le pavillon blanc chargé d'une croix octogonale de gueules cantonnée de cinq tourteaux de même et celui de France au dessus la partie haute de la croix".

Ms 1669/70 (p. 223). Sketchbook (No 41 : "Di Livorna").

Bien que le nom de la ville de Livourne ne soit pas mentionné dans le Ms Moutton, d'autres sources, entre autres le Sketchbook, permettent d'identifier ce pavillon".

Vendue par les Génois aux Florentins en 1421, Livourne devint un grand port grâce aux Médicis dès 1530 et atteignit une importance internationale au XVII^e siècle.

42. GÈNES (fig. XV/12)

a) Armoiries de la République de Gênes : d'argent à la croix de gueules. Couronne spéciale. Supports : deux griffons d'or.

b) Pavillon blanc à la croix rouge.

Cleirac (p. 65) : "...la croix vermeille au drap d'argent ou blanc comme aussi la Seigneurie...de Genes avec l'inscription IANUA". Ms 1669/70 (p. 243). Sketchbook (No 43 : "Di Genova").

Le mot "Ianua" mentionné par Cleirac est le nom latin de la ville de Gênes (dérivé de Janus). La croix rouge sur fond blanc, que nous retrouvons dans les trois manuscrits, est le symbole de saint Georges, patron de la ville".

43. VENISE (fig. XV/13)

a) Rouge à l'écu d'azur au lion ailé assis d'or, la tête de face, nimbé du même, armé et lampassé de gueules, tenant un livre ouvert d'argent à l'inscription PAX TIBI MARCE EVANGELISTA MEUS en lettres onciales de sable. - Légende : "pour les vaisseaux de guerre". Texte : "Les Vénitiens sont sous la protection de St. Marc, ce pourquoi ils portent le pavillon rouge et le lion de St. Marc".

Ms 1669/70 (p. 239). Sketchbook (No 37 : "Di Venetia"), pavillon blanc à l'écu comme décrit ci-dessus.

Ces pavillons montrent encore l'écu aux armes de Venise, alors que les planches du XVIII^e siècle représentent un pavillon de guerre rouge, sans écu, le lion de saint Marc placé directement sur le fond du pavillon et tenant un cimenterre de sa patte dextre, le livre de sa senestre", à l'encontre du pavillon marchand dans lequel le lion porte une croix (voir le pavillon suivant).

b) Rouge au lion jaune, la tête de face (en langage héraldique : un "léopard lionné"), nimbé du même, lampassé de rouge, tenant dans sa dextre une croix jaune, dans sa senestre un livre ouvert blanc à l'inscription PAX TIBI MARCE EVANGELISTA MEUS en lettres majuscules noires. - Légende : "pour les vaisseaux marchands".

Ms 1669/70 (p. 241). Sketchbook (No 38 : "Di Venetia").

44. MONACO

Blanc à l'écu fuselé de gueules et d'argent, timbré d'une couronne à cinq fleurons d'or. - Texte : "Le pavillon de Morgues est blanc chargé des armes de Grimaldi qui est d'argent à 15 fusées de gueules rangées 5, 5, 5, et pour le mot Deo Juvante". (La devise "Deo Juvante", bien que mentionnée dans le texte du Ms Moutton, ne figure pas dans le dessin du pavillon.)

Ms 1669/70 (p. 227), légende "Morgues". Sketchbook (No 46 : "[Grimaldi] di Monaco [nella Riviera di Genova]").

Morgues (ou Mourgues) est le nom de Monaco en langue provençale²⁷.

45. a) RAGUSE

Écartelé de rouge et de jaune au saint Blaise brochant sur le tout.

Ms 1669/70 (p. 211), pavillon blanc au saint Blaise tenant une crose; voir aussi p. 213, écartelé de rouge et de blanc. Sketchbook (No 47 : "Di Raguzia"), pavillon blanc au saint Blaise tenant une crose.

On retrouve dans des documents postérieurs le pavillon de la République de Raguse, blanc à l'effigie de saint Blaise, patron de la ville, mais non cet écartelé. Il s'agit probablement des navires de Raguse au service d'Espagne; il y en avait un très grand nombre à cette époque²⁸. On est tenté de comparer cet écartelé à celui du pavillon de l'Empire au feuillet No 25 du Ms Moutton.

b) LUCQUES

Blanc à l'écu (dans un cartouche) d'argent à la bande d'or chargée de la devise LIBERTAS en lettres majuscules de gueules. Couronne antique d'or à cinq pointes²⁹.

46. (Fig. XV/14)

47. (Fig. XV/15) TURQUIE

48. (Fig. XV/16)

Sur ces trois feuillets sont représentés 10 pavillons turcs. Le Ms 1669/70 (pp. 267-271) et le Sketchbook (Nos 72, 74-78) reproduisent également des pavillons turcs dont les détails diffèrent plus ou moins de ceux du Ms Moutton.

Il est possible que des pavillons ayant été pris au cours de combats livrés contre des pirates nord-africains aient servi de modèle à certains de ces dessins.

On y remarque - outre la prédominance de la couleur rouge - des croissants, de petites fleurs, un bras brandissant un cimier, ou ce dernier représenté seul, ainsi que, dans deux pavillons, le sabre à deux lames, le célèbre zulfikar (ou Zhou-l-faqr ou Dhu-l-faqr). Selon la tradition, ce sabre légendaire fut pris à l'ennemi par Mahomet à la bataille de Badr (627). Le Prophète en fit cadeau à son gendre Ali et nul autre que ce dernier n'avait pu le dégainer auparavant; Ali y parvint, mais la lame fut déchirée en deux. Avec ce sabre miraculeux, le héros tranchait en deux cavaliers et montures³⁰.

Nous nous perdons en conjectures quant au troisième pavillon de la page 48 du manuscrit : un homme nu sur un croissant. S'agirait-il du pavillon d'un navire corsaire ? Peut-être l'un de nos confrères parviendra-t-il à éclaircir cette énigme.

NOTES

- ¹Ces trois filigranes, reproduits dans l'édition en fac-similé du Ms 1669/70, sont ceux qui comportent les marques "A. Gourbiere" (ce filigrane se trouve sur la majeure partie des feuillets du Ms Moutton), "S. Grizon" et "St Dona".
- ²Les ouvrages (manuscrits et imprimés) du XVII^e siècle concernant les pavillons sont mentionnés avec commentaires dans l'article de CHAPIN, HOWARD MILLAR : Seventeenth century flag books, in "American book collector", III (May-June 1933), pp. 332-334 et IV (July 1933), pp. 338-342. Voir aussi SMITH, WHITNEY : The Bibliography of Flags of Foreign Nations, Boston 1965, en particulier pp. 1-8. KLAES SIERKSMA donne également les titres des ouvrages en question, avec commentaires, dans l'introduction de Flags of the World 1669-1670, pp. (8)-(11).
- ³Le cadre de cette étude ne nous permet pas de donner une explication de tous les termes héraldiques employés dans nos descriptions de pavillons. A ce sujet nous devons renvoyer le lecteur qui ne connaîtrait pas ces termes à la littérature spécialisée (ou à la Grande Encyclopédie Larousse). Nous nous contentons d'expliquer ci-après les termes auxquels nous avons eu recours le plus souvent. Tout d'abord il convient de rappeler qu'en héraldique les expressions dextre et senestre s'entendent du point de vue de celui qui est censé tenir son écu devant lui pour s'en couvrir. Donc ce qui est à sa dextre (ou droite) se trouve à gauche et ce qui est à sa senestre (ou gauche) se trouve à droite de celui qui regarde l'écu.
- Bande - Pièce qui traverse l'écu de l'angle dextre du chef (en haut, à gauche, pour celui qui regarde l'écu) à l'angle senestre de la pointe (en bas, à droite, pour celui qui regarde l'écu). La barre est posée également en diagonale, mais dans le sens inverse. - Le terme "bande" au sens commun, donc non héraldique, du mot est souvent employé pour désigner les divisions d'un pavillon. Dans ce cas il est nécessaire de préciser s'il s'agit d'une "bande horizontale" ou d'une "bande verticale" afin d'éviter toute confusion avec la bande héraldique.
- Canton - Pièce carrée placée à l'un des angles de l'écu, presque toujours à l'angle dextre du chef. Dans un pavillon, le canton (qui est souvent rectangulaire) est placé à l'angle supérieur du guindant, c'est-à-dire de la partie du pavillon qui se trouve du côté du mât.
- Chef - Pièce qui occupe le tiers supérieur de l'écu.
- Coupé - Divisé en deux parties égales par une ligne horizontale.
- Ecartelé - Partagé en quatre quartiers égaux par une ligne verticale et une ligne horizontale.

Fasce - Pièce formée par deux lignes parallèles traversant horizontalement l'écu (ou le pavillon). - Tiercé en fasce : divisé en trois parties égales par deux lignes horizontales.

Fascé - Divisé horizontalement en un nombre pair de parties égales.

Pal - Pièce formée par deux lignes parallèles traversant verticalement l'écu (ou le pavillon).

Parti - Divisé en deux parties égales par une ligne verticale.

Sautoir - Croix de Saint-André.

*Le drapeau blanc à la croix rouge était considéré dès le XIII^e siècle comme étant celui des Croisés; cf. ERDMANN, CARL : Das Wappen und die Fahne der römischen Kirche, in "Quellen und Forschungen in italienischen Archiven und Bibliotheken", vol. 22, Rome 1931, p. 243.

*Cf. DESJARDINS, GUSTAVE : Recherches sur les Drapeaux Français, Paris 1874, p. 86 et note 2 mentionnant le manuscrit de 1697 intitulé La Science des galères. Voir aussi le No 39 du manuscrit Moutton.

*Cf. BOUILLE, le comte L. : Les drapeaux français, 2^e édition, Paris 1875, pp. 232-234.

*Coupé, en chef parti : à dextre écartelé de Castille et de Léon, à senestre parti d'Aragon et de Sicile-Aragon, enté de Grenade; en pointe écartelé : 1. d'Autriche, 2. de Bourgogne moderne, 3. de Bourgogne ancien, 4. de Brabant, sur le tout en abîme parti de Flandre et de Tyrol (d'après GEVAERT, ÉMILE : L'Héraldique, son esprit, son langage et ses applications, Bruxelles, s.d., Fig. 327, blason de Philippe II au chapitre de la Toison d'Or). Dans les trois manuscrits vient s'y ajouter, sur le "parti en chef", l'écusson de Portugal que Philippe II, devenu roi de ce pays en 1580, avait introduit dans les armoiries royales d'Espagne. Bien que l'union avec le Portugal ne dura que jusqu'à 1640, les rois Philippe IV (1621-1665) et Charles II (1665-1700) conservèrent opiniâtement l'écusson de Portugal dans leurs armoiries. Cf. CASCANTE, IGNACIO VICENTE : Heráldica general y fuentes de las armas de España, Madrid 1956. Voir aussi KING, CECIL : The Flags of Spain, in "The Connoisseur" XCVII (novembre 1936), en particulier l'illustration No V, p. 251, reproduisant un pavillon de la fin du XVII^e siècle, conservé au Musée naval de Madrid. On y remarque, dans les armoiries du roi d'Espagne, l'écusson de Portugal. Par contre, un pavillon espagnol conquis à Carthagène (1697) par les Français montre les mêmes armoiries sans l'écusson portugais; ce pavillon a été reproduit en couleurs par VÉRILLON, M. dans son ouvrage Les Trophées de la France (Paris 1907), d'après les "Triumphes de Louis XIV" (Bibliothèque Nationale, Paris).

*Voir aussi les deux pavillons, également d'une composition très riche, mentionnés à la note précédente.

*Il est intéressant de remarquer que, dans le Ms Moutton, le dessin du pavillon de Majorque et Minorque se trouve à gauche (il est désigné par un numéro "2") et celui de Catalogne (désigné par un numéro "1") à droite. Le texte, placé au-dessus des dessins,

commence par la description du pavillon de Catalogne. L'auteur du Sketchbook (en admettant qu'il ait eu le Ms Moutton sous les yeux) aurait donc pu attribuer à ces deux pavillons les légendes dans l'ordre du texte, en lisant simplement les titres, sans s'arrêter à la description.

¹⁰Voir au sujet des armes des comtes de Barcelone et des rois d'Aragon : CASCANTE, op. cit., pp. 426-428.

¹¹Cf. ZIGGIOTO, ALDO : Bandiere della marina da guerra degli Stati italiani. 1) Bandiere della marina da guerra dal Ducato di Savoia al Regno d'Italia (c. 1260-1861), in "Armi Antiche", Turin 1967, p. 188. L'auteur explique que ce pavillon symbolise la lutte de la chrétienté (croix de Saint Georges) contre les infidèles.

¹²Écartelé : au 1 contre-écartelé de Jérusalem, de Lusignan, d'Arménie et de Chypre; au 2 parti de Haute-Saxe et de Saxe, enté en pointe d'Angrie; au 3 parti de Chablais et d'Aoste; au 4 parti de Genevois et de Montferrat; sur le tout de Savoie. Couronne fermée. Ordres de l'Annonciade et des Saints-Maurice-et-Lazare. Pour l'histoire des pavillons de Savoie : voir l'ouvrage de ZIGGIOTO cité à la note précédente.

¹³Cf. McMILLAN, WILLIAM, and STEWART, JOHN A. : The story of the Scottish flag, Glasgow 1925.

¹⁴DE ALMEIDA LANGHANS, F.P., donne dans son ouvrage Heráldica ciência de tema vivos, Lisbonne 1966, Fig. 11, une magnifique reproduction en couleurs des armoiries de Manuel I^{er} accostées de deux sphères armillaires. Voir aussi PARMELEE, KATHARINE WARD : The Flag of Portugal in history and legend, in "Romanic Review" IX, No 3 (July-September 1918), p. 299.

¹⁵Ce modèle de pavillon royal bleu à croix jaune (donc le pavillon suédois), avec armoiries brochant sur la croix, n'a pas dû être mis en service avant 1660. Une peinture de Rudolf Backhuysen, datant de 1674, conservée au Musée d'Art à Vienne, représente le yacht Carolus de Charles XI (roi de Suède 1660-1697). On y distingue très nettement les pavillons de ce modèle, mais de forme rectangulaire, sans pointes (cf. LENK, TORSTEN : Svensk kunglig flagga, avec résumé en anglais : Swedish royal flag, in "Livrustkammaren", Journal of the Royal Armoury Stockholm, vol. VI : 11-12, Stockholm 1954, pp. 181-212). Le pavillon blanc aux armoiries devait être le modèle précédent. Seuls le Ms Moutton et le Sketchbook en prouvent l'existence.

¹⁶Parti de 3 traits et coupé de 2 traits, ce qui donne 12 quartiers (1. Danemark, 2. Norvège, 3. royaume des Goths, 4. royaume des Wendes, 5. Union, 6. Gotland, 7. Schleswig, 8. Islande, 9. Holstein, 10. Stormarn, 11. Oldenbourg, 12. Delmenhorst), à la croix d'argent bordée de gueules, brochant sur le second trait du parti et le premier du coupé, sur le tout de Dithmarschen. Couronne royale. Ordre de l'Éléphant.

¹⁷LAUTERBACH : Epigrammata de rebus gestis serenissimi principis Friderici secundi regis Daniae, Francofurti 1592. La gravure de Lauterbach est reproduite dans l'ouvrage fondamental de GRAND-

JEAN, POUL BREDO : Det danske rigsvaaben, Copenhague 1926, p. 195, Fig. 11; voir aussi le texte p. 198 et 199.

¹⁸Nous remercions M. Paul Warming, Héraldiste du Royaume de Danemark, de nous avoir donné ce renseignement.

¹⁹Pour l'histoire du Danebrog voir ACHEN, SVEN TITO : Dannebrog, in "Heraldisk Tidsskrift", No 19, mars 1969, p. 423 et suivantes. Cet article est accompagné d'une bibliographie sur le sujet.

²⁰Voir entre autres : Flaggen-Tafeln (publication officielle), Vienne 1874.

²¹En ce qui concerne les insignes de la Papauté employés dans les drapeaux, voir ERDMANN, op. cit., en particulier p. 250, note 2, No 3. Pour ces insignes en général on consultera toujours avec grand profit l'ouvrage de HEIM, BRUNO BERNHARD : Wappenbrauch und Wappenrecht in der Kirche, Olten 1947 (en particulier p. 131) et celui de GALBREATH, DONALD LINDSAY : A treatise on ecclesiastical Heraldry, Part I, Papal Heraldry, Cambridge 1930 (en particulier pp. 6-26).

²²En ce qui concerne les pavillons des galères françaises, voir BOUILLE, op. cit., p. 239.

²³Pour l'histoire des pavillons de Toscane, voir ZIGGIOTO, ALDO : Le bandiere degli Stati italiani. 5) Gli Stati della Toscana: Massa e Carrara - Lucca - Pisa - Firenze e il Granducato di Toscana, etc., in "Armi Antiche", Numero speciale per il 4° Congresso Internazionale di Vessillologia, Torino 24-27 giugno 1971. (La Fig. 16 de l'article cité montre le pavillon blanc aux armes de Toscane.)

²⁴Cf. ZIGGIOTO, op. cit. à la note précédente, p. 83 et Fig. 20 et 21.

²⁵Pour l'histoire des pavillons de Gênes, voir ZIGGIOTO, ALDO : Flags of Italy, Part IV, The Republic of Genoa, in "Flag Bulletin", Vol. IX, No 1, Lexington 1971.

²⁶On trouve le pavillon de guerre vénitien déjà sous cette forme en 1695, cf. ALLIARD, CAREL : Nieuwe hollandse scheepsbouw, waar in vertoond word een volmakt schip...benevens de afbeeldingen van alle voornaamste vlaggen die man in zee ontmoet, Amsterdam 1695 (56 p., 82 pl.). Pour l'histoire des pavillons de Venise, voir ZIGGIOTO, op. cit. à la note 23 : 2) Le Repubbliche marinare: Genova e Venezia, Turin 1968.

²⁷L'Archiviste du Palais de Monaco a eu l'amabilité de nous écrire à ce sujet : "Morgues ou Mourgues est le nom de Monaco en langue provençale. Le Dictionnaire Historique de MORERI, 1740, intitule l'article sur la Principauté : Monaco ou Mourgues, et dit : '...Les Provençaux appellent la ville de Monaco, Mourgues à cause de l'allusion qu'il y a du nom de cette ville avec le nom de morgues qui signifie moine en leur langue'. MISTRAL dans son Trésor du Félibrige donne pour Monaco la forme Mourgues. Dans le dictionnaire provençal-français de PAUL LEVY, Heidelberg 1909, on trouve la forme morgue conjointement aux mots monge, monegue, qui signifient moine. (De même la relation entre le nom de lieu allemand München et sa forme italienne Monaco.)"

²⁸Cf. VON ENGEL, JOHANN CHRISTIAN : Geschichte des Freystaats Ragusa, Vienne 1807. Nous lisons à la p. 227 : "Von 1584 an bis 1654 hat man ein Verzeichnis von mehr als 300 ragusani-schen Privatschiffen in spanischen Diensten..." (Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. Otfried Neubecker à Wiesbaden.)

²⁹Voir au sujet des pavillons de Lucques : ZIGGIOTO, op. cit. à la note 23.

³⁰Cf. JAMMES, RENÉ : La symbolique arabo-musulmane et l'Algérie, (1957), publié par le Flag Research Center, Winchester, USA.

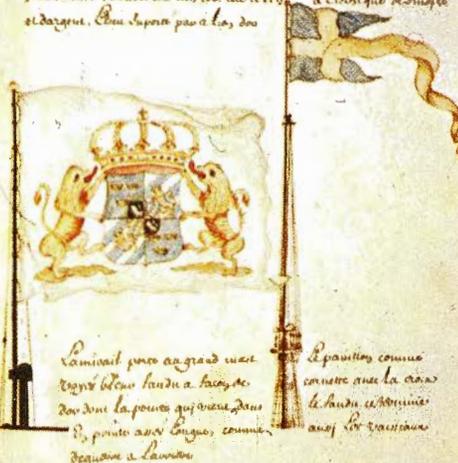
**Les pavillons
des nations maritimes
au XVII^e siècle
d'après le manuscrit
de J. Moutton**

- 1 Pavillon royal d'Espagne.
- 2 Pavillons de Naples.
- 3 Pavillons de Sardaigne et de Sicile.
- 4 Armoiries et pavillon de Savoie.
- 5 Pavillons royal et de guerre de Suède.
- 6 Pavillons royal et de guerre de Danemark.
- 7 Pavillon de l'Empereur.
- 8 Pavillons de la ville de Zaandam et des Etats généraux des Provinces-Unies.
- 9 Drapeau et pavillon du Pape.
- 10 Pavillons des galères de France.
- 11 Pavillons du Grand-Duché de Toscane et de la ville de Livourne.
- 12 Armoiries et pavillon de la République de Gênes.
- 13 Pavillons de guerre et marchand de la République de Venise.
- 14 Pavillons turcs.
- 15 Pavillons turcs.
- 16 Pavillons turcs.

Tous les illustrations d'après le manuscrit de J. Moutton :
Les pavillons et les étendars des mers etc. (Salon-de-Provence, Bibliothèque de R. et J. Brunon).

Suede

Le Pavillon Royal de Suede est bleu chargé des armes du Roy, qui sont Escartelle au 1. et 4. d'Or sur une base a 3 couronnes dor qui est Suede, au 2. et 3. d'argent a 3 bâtons d'arsent en leur flampant sur leurs queues brulantes, Escu chargé d'uy aune escartelle au 1. et 2. d'arsent de Suede au lieu dor au 3. et 4. a l'Or qui se double et d'argent. Bleu de point pas à la, dor



Le pavillon pour au grand vent
L'arsent bleu foudra a l'arsent de
dor dont la pointe qui s'arsent dans
le point au 1. d'arsent, comme
dequille a l'arsent

Le pavillon comme
comme sur la cor
la foudra et d'arsent
au 1. et 2. d'arsent

Le Dannemaock



Le Pavillon Royal en dequille
chargé des armes du Roy dont coupes de 2.
partie dor. a 11 courtes Le premier dor foudra de

L'empire

Les Empereur Romains ont le Pavillon blanc a l'arsent
a toutes de Sable coronne d'Or coronne Impériale, d'arsent et surmonte
de quille d'arsent de quille du pied d'arsent sur le pied de quille du pied
gauche du drapeau, sur les queues dor a l'arsent double et dor l'arsent a l'arsent



Un coin escartelle au d'arsent et de d'arsent
Le coronne Impériale a une d'arsent pas d'arsent qui pas sur
qu'il pas d'arsent d'arsent de coronne et d'arsent pas d'arsent d'arsent

32

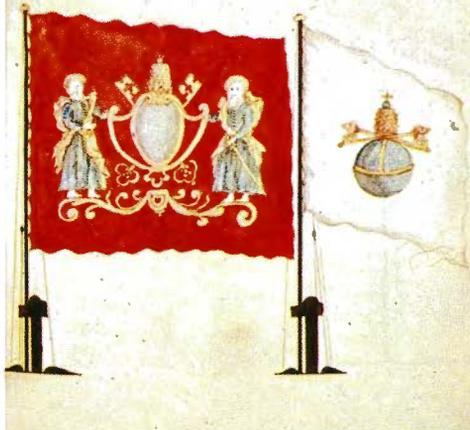
Serdam l'arsent dequille, d'arsent, et d'arsent chargé au
milieu d'arsent d'arsent de 2. parties de quille et d'arsent

La haye dequille au lieu dor, d'arsent d'arsent d'arsent
d'arsent et de l'arsent de d'arsent



38

Le Pape Le Pavillon de quelle charge de cour
 du pape qui aigné et clef pance en sautoe devant l'occa
 et s' p'rovo et s' paul pour supporte leux croine d'uns thiers
 Pour d'ou
 Lors au sy un pavillon blanc, charge d'un monde et clef
 des p'rovo en sautoe et d'ou thiers en les 2 clef



39

Les galeres de France



41

Florence Le Pavillon du grand duc et Blanc charge
 de cour de medice
 La maison de medice obtint la regence de Florence jusques
 a l'oy royaume est l'année 1494 que alexandre de medice ayant
 Epouse marie fille naturelle de charles quinz, est empereur, crea
 son gendre duc de Florence et obligea les florentins a le recevoir



Par l'ordonne Imperial qui commande le Prince d'orange, le

42

Genne

La Republique de genne En mentionné dans la histoire romaine
 depuis plus de 1500 ans dans la suite du temps elle est rendue par
 la rebaste quelle a donnee a ces papes comme la peccations des
 Empereurs, par les avantages quelle a remportés sur quelques
 Rois qui ont ces prisonniers, et par la chaste quelle a remportée d'inné
 aux savoisins sur lesquels ont conquis les royaume de
 de savoie de Sardaigne, de chypre, les Isles de malte et de chios.



plousieurs Centes de laau, dont il se porte le Pavillon blanc
 a la giron de s' george, que les grecs portèrent pour au sy la croine

43

Venise

La République de Venise Est un gouvernement en Roy: les
 Catholiques Roms ont duc quelle nommeur dego dans les ditz
 telles gouvernent dans ce du monarchique p^r le dize quel, réint au
 partant que ombre de souverain dépendent au dize du dize.
 Les Venetians sont de la province del'indie à parques, comme
 le pavillon rouge et le lion de l'navre

Pour la république de Venise
Les ditz pavillons de Venise

46

L'Empereur Turc de Constantinople

Ses pavons a ces pavillons d'or, rouge, et bleu
 et d'autres tout noir, et d'autres tout rouge, d'orange dequelques
 certains, Il n'y a point d'autres pavons sur non plus que dans le
 dardons de mity pour a qui regardo les couleurs des pavillons chaque
 cas, d'ordinaire ou commandant de fait a la fantazie, les en rose
 de orange de noir de blanc, d'autres parties d'orange et noir, d'autres d'acier
 d'autres rouge et blanc pourveu que leur pavillon soit d'or en pour
 a d'orange dequelques certains, d'autres ou noir et de fait ou d'acier a
 a certains tout cela est d'après pour pavillon Turc

47

Surtout des Pavillon des Turcs

48

Autre Pavillon des Turcs